

## ***Conseil municipal du 30 novembre 2018***

Sont présents : Mmes Marie-Hélène JEANJEAN, Claudine BARDIAUX, Aurélie TIRMARCHE. Juliette FAGHEL, MM Vincent ANCELLIN, Albert DUVAL, Yannick HUMAIN, Pierre HUTTIN, Philippe HERMANT, Nicolas HECQ.

Est absent décédé : M Christian AUBARD. Sont absents excusés : M Jacques HICTER et M Michel FUSIER-DELALANDE. Sont absents : Mme Cécile MILLET et M Jean Jacques RICHARD.

Secrétaire : Yannick HUMAIN.

Après avoir observé une minute de silence pour rendre hommage à M AUBARD Christian décédé, Mme le maire donne lecture du courrier de la préfecture de l' Aisne et présente les remerciements de Mme AUBARD au conseil.

### **1. LE CONSEIL DECIDE :**

- De modifier la composition du conseil.
- De reporter le procès-verbal du conseil du 22 octobre 2018 au prochain conseil.
- De fixer les tarifs des sept parcelles du lotissement Les Mésanges.
- D'autoriser Mme le maire à signer la convention avec l'USEDA pour les travaux du lotissement « Les Mésanges » en demandant de réduire le nombre de point lumineux.
- De valider des modifications budgétaires.
- D'affecter les résultats du budget « Champ Genlis » au budget communal.
- D'autoriser Mme le maire à demander les différentes subventions pour la réalisation de la maison d'assistantes maternelles.
- D'adopter la modification de la facture USED A pour le remplacement des deux mats accidentés.
- D'autoriser Mme le Maire à signer le prêt relais complémentaire pour financer les travaux sur le lotissement « Les Mésanges ».
- D'allouer une indemnité de conseil pour mission au responsable de la trésorerie.
- De prendre un abonnement fibre pour la mairie et un pour la médiathèque.
- De donner un avis favorable au nouveau règlement du dispositif APV.
- De demander à M PICARD responsable à la SAUR de venir pour faire le point sur les différents problèmes rencontrés sur le service d'eau.
- D'autoriser Mme le maire à signer la convention avec Devenir en Vermandois pour la dernière tranche de travaux de l'église.
- Pour la banque alimentaire, de fixer le prix du litre de lait à 0.30€.

### **2. LE MAIRE INFORME LE CONSEIL :**

- Sur l'avancement des travaux du lotissement Les Mésanges.
- Que le marché « Croix Saint Claude » est infructueux et que le dossier doit être revu.

### **3. DES ELUS INFORMENT LE CONSEIL :**

- Que le poteau électrique chemin de Nesle a été remplacé.

### **4. PROCHAINE DATE :**

- Repas des aînés le 2 décembre à 12h - Noël des enfants le 15 décembre à 15h30
- Les Vœux le 13 janvier 2019 à 16h
- Commission stationnement le 18 janvier 2019 à 18h30.
- Réunion de quartier Croix Saint Claude et Moulin de Berlemont le 25 janvier 2019 à 18h30.

Mme le Maire lève la séance à 23 h 30.